



ÉCHAFAUDAGES DE PIED « UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

PUBLIC VISE

Toute personne ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

PRE REQUIS

Avoir 18 ans minimum (Sauf certaines exceptions réglementées)
Posséder les aptitudes médicales requises.
Comprendre le français.

TARIF

A partir de 210€/jour/apprenant

DUREE

7 HEURES

MODALITE D'ACCÈS

Modalité : plan de développement des compétences, inscription libre.
Délais d'accès : Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.

MODALITE D'ORGANISATION

Au sein du centre de formation 2T FORMATION où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Renseignement auprès du référent Handicap (M. Théo Tahar)

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Organisation par ateliers pédagogiques
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en Entreprise.
Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Théo TAHAR

OBJECTIFS :

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

CONTENU :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques :
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. La partie théorique représente 50% du temps total de la formation. La partie pratique réalisée sur la plateforme pédagogique représente 50% du temps total de la formation

Evaluation théorique :

- Règlementation, les partenaires de la prévention, responsabilité du vérificateur.
- Technologie des échafaudages de pied.
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques associés à l'échafaudage.

Evaluation pratique :

- Utilisation de la notice fabricant
- Utilisation des EPI
- Procéder une vérification journalière
- Utilisation de l'échafaudage comme poste de travail
- Fin de poste et maintenance

SUIVI - Validation :

Suivi :

- Réaliser par les stagiaires avec contrôle du formateur sous forme d'un tableau à disposition de tous, validant les différents exercices demandés
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

Validation

- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Evaluation Echafaudage (Examens théoriques et pratiques) ou équivalent.

VALIDATION

Pour obtenir le certificat de compétence, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques (QCM) et pratiques.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table avec présentation de l'ensemble des stagiaires. Méthode participative, mise en situation pratique à la fin de chaque module pour évaluer les comportements et réactions des stagiaires. La formation est orientée sur la prévention des risques spécifiques à l'entreprise des stagiaires